

Deux projets à partir de 6 ans

Voici deux programmes de sciences participatives supplémentaires adaptés aux enfants à partir de 6 ans, à mettre en place sur des terrains variés.

Un dragon dans mon jardin

• **Pour qui ?** Tout public à partir de 6 ans.

• **Quand ?** Au printemps, en été ou à l'automne.

• **Où ?** Sur n'importe quel terrain herbeux.

• **Durée sur le terrain :** de 30 minutes à 1 heure.

• **Matériel :** un appareil photo et la fiche terrain.

De quoi s'agit-il ?

• Les amphibiens (tritons, salamandres, crapauds, grenouilles...) et les reptiles (lézards, serpents...) sont des animaux fascinants aux allures de petits dragons, et qui sont menacés de disparition. L'objectif du programme « *Un dragon dans mon jardin* », du réseau CPIE en partenariat avec la Société herpétologique de France, est d'améliorer les connaissances nécessaires à la conservation des amphibiens et des reptiles rencontrés dans son jardin ou lors de balades.



Comment faire ?

• Derrière ce programme, il y a deux protocoles différents :

– *En quête de dragon : la chasse photo est ouverte.* En cas de rencontre

avec un amphibien ou un reptile, il suffit de prendre une photo puis de la poster à l'adresse www.undragon.org/saisie/ en renseignant le lieu et la date de l'observation. Des herpétologues indiqueront ou confirmeront le nom de l'espèce. L'observation sera intégrée dans la base de données nationale et permettra d'affiner le niveau de rareté de l'espèce et d'orienter les actions de conservation.



– *La nuit des dragons : suivi nocturne des salamandres.* Pour ce protocole, il est nécessaire de s'inscrire en renvoyant le bulletin de participation (<https://bit.ly/237ACTION8>), puis de télécharger le protocole (<https://bit.ly/237ACTION9>). Choisir ensuite un parcours d'une demi-heure (contacter la structure relais la plus proche de votre centre pour une participation en groupe organisé), parcourir ce trajet au moins une fois en automne dans des conditions météorologiques favorables, compter les salamandres observées puis remplir et renvoyer la fiche terrain (www.undragon.org/projet/NDD_Fiche_Terrain.pdf).

• Pour faciliter l'identification, des planches d'identification sont disponibles en ligne (<https://bit.ly/237ACTION10>),



afin de nommer toutes les espèces d'amphibiens et de reptiles rencontrées. Un « *dragonnier* » se chargera de valider vos propositions.

Un carré pour la biodiversité

• **Pour qui ?** Tout public à partir de 6 ans.

• **Quand ?** Du printemps à la fin de l'été.

• **Où ?** Partout.

• **Matériel :** aucun.

De quoi s'agit-il ?

• Un « *Carré pour la biodiversité* » est un programme lancé par le réseau des CPIE (Centres permanents d'initiatives pour l'environnement) pour inviter toute personne ou toute organisation à préserver un carré de nature, sans aucune intervention humaine durant toute une saison de végétation (du printemps à la fin de l'été). On peut ainsi observer toutes les espèces qui s'y succèdent ou y transitent. Ce carré abritera de nombreuses « *mauvaises herbes* » qui ne sont pas si mauvaises que cela, car elles constituent une réserve de nourriture pour les pollinisateurs.



Comment faire ?

• Pour participer, il suffit d'avoir un espace de nature dont la surface équivaut au moins à 1 m², qui sera réservé pour le développement de la biodiversité et qui sera éventuellement délimité avec des piquets et de la ficelle. Ensuite il faudra identifier les différentes espèces présentes dans ce carré de nature (plantes, champignons et lichens, oiseaux, escargots et lombrics, arachnides et mille-pattes, papillons, pollinisateurs et autres insectes, reptiles et amphibiens, petits mammifères). Une description du programme est disponible sur : <https://bit.ly/237ACTION1>

• Pour la démarche et la mise en place du protocole, il faudra se rapprocher de l'observatoire local de la biodiversité CPIE le plus proche du centre : <http://olb.cpie.fr/spip.php?article4143>

Un projet à partir de 9 ans

Voici une activité à mettre en œuvre sur le littoral breton ou basque.

Les algues de la laisse de mer

• **Pour qui ?** Tout public à partir de 9 ans.
 • **Quand ?** Toute l'année.
 • **Où ?** Au bord de l'océan (Bretagne et Pays basque).
 • **Durée sur le terrain :** 1 à 2 heures.
 • **Matériel :** un transect (surface d'étude caractérisée par une ligne droite et matérialisée par un ruban gradué ou une corde d'une longueur de 25 mètres), plusieurs quadrats carrés de 1 mètre de côté (1 m²), les clés d'identification des algues, des fiches de prise de notes, des numéros d'identification des quadrats et un appareil photo.

Le ciel, la terre et la mer

Devant les succès rencontrés par les deux dispositifs existants Vigie-Nature et Vigie-Nature École, d'autres dispositifs Vigie-Mer, Vigie-Terre et Vigie-Ciel ont vu le jour. Vigie-Mer vise à permettre la structuration en réseau des différentes initiatives de sciences participatives déjà existantes en milieu marin : www.biolit.fr/node/2150
 Vigie-Terre est destiné à signaler les nouveaux sites géologiques, qu'ils soient en danger ou qu'ils représentent une curiosité géologique : www.vigie-terre.org/
 Vigie-Ciel invite chacun à observer les étoiles filantes à l'aide de sa caméra, ou à rechercher des météorites et des cratères d'impact notamment sur des images satellites : www.vigie-ciel.org/ Certaines activités à vocation éducative préfigurent Vigie-Ciel-École, en cours de gestation.

De quoi s'agit-il ?

• Les marées déposent sur le haut des plages tout un amas de débris naturels (algues, bois flotté, pontes d'animaux marins...) et de déchets liés aux activités humaines (filets de pêche, verre, plastique...) que l'on appelle la laisse de mer. Les algues qui la composent proviennent des communautés d'algues qui se développent sous l'eau et qui, une fois échouées, contribuent à l'équilibre naturel des plages. Cette laisse de mer est aujourd'hui soumise à de profonds changements qui modifient sa composition, son fonctionnement et sa dynamique naturelle, et affectent la conservation d'espèces emblématiques qui lui sont liées. En participant au protocole « ALAMER » (pour Algues de la Laisse de MER), l'objectif est de découvrir une biodiversité insoupçonnée en tentant d'identifier une quarantaine d'espèces ou groupes d'espèces d'algues de la laisse de mer.



Comment faire ?

• Commencer par identifier une zone d'observation puis positionner le transect. Noter son emplacement à l'aide de ses coordonnées GPS afin de pouvoir ensuite le positionner sur une carte. Il faut un transect pour 10 à 15 enfants. Ensuite former des binômes ou des trinômes qui seront répartis à 4 ou 5 endroits du transect. Chaque groupe d'enfants positionne son quadrat, cadre carré de 1 x 1 m, soit 1 m². Identifier chaque quadrat par un numéro puis le prendre en photo (<https://bit.ly/237ACTION15>).
 • Chaque groupe devra trier les algues de son quadrat par espèces, identifier chaque espèce à l'aide de la clé de détermination des algues (pour la façade Atlantique : <https://bit.ly/237ACTION16>, pour le Pays basque : <https://bit.ly/237ACTION17>), puis quantifier chaque espèce les unes par rapport à toutes les autres, à l'aide d'un indice d'abondance (de 1 « algue rare » à 4 « algue majoritaire »). Pour finir, il restera à envoyer les données recueillies sur votre compte Vigie-Nature École. ▮